



Campus du Solbosch
Adresse postale :
Av. F. Roosevelt 50, CP 133/02
B-1050 Bruxelles
Présidence :
Pinsart Marie-Geneviève
gpinsart@ulb.ac.be
Vice-présidence :
Asuncion Fresnoza
Asuncion.Fresnoza@ulb.ac.be

Rapport annuel d'activités du Comité d'éthique de la Faculté de philosophie et sciences sociales (CEFP)

Année académique 2019-2020

1. Composition du Comité

Monsieur Guy Lebeer a quitté sa fonction de Président du Comité à la fin de l'année académique 2018-2019. Les membres du Comité saluent la qualité de son travail et gardent le souvenir de ses relations chaleureuses avec ses collègues.

A la demande de Monsieur le Doyen Andréa Réa, et après approbation du Conseil facultaire lors de sa réunion du 28 mai 2019 (point 8), Madame Marie-Geneviève Pinsart est désignée Présidente du Comité.

Le Comité se compose de six membres du corps académique et de quatre membres du corps scientifique :

Marie-Geneviève Pinsart (Présidente), ACA, Département de philosophie, éthique et sciences des religions ; Pôle de recherches en éthique appliquée (Centre de philosophie).

Asuncion Fresnoza (Vice-présidente), ACA, Département des Sciences sociales et des Sciences du Travail ; chercheuse qualifiée FNRS ; Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains (LAMC).

François Blary, effectif, ACA, Département d'histoire, arts et archéologie ; Centre de recherches en Archéologie et Patrimoine (CREA-Patrimoine)

Thierry Kellner, suppléant, ACA, Département de science politique ; centres de recherches REPI et EAST.

Pieter Lagrou, suppléant, ACA, Département d'histoire, arts et archéologie ; Centre de recherches Mondes modernes et contemporains (MMC).

Cécile Vanderpelen-Diagre, effective, ACA, Département de philosophie, éthique et sciences des religions ; Maison des sciences humaines.

Luna Morcillo, effective, Corsi, Département de science politique ; Centre de Théorie Politique

Louise Walmsley Nery, effective, Corsi, Département de philosophie, éthique et sciences des religions ; Centre de recherche en philosophie (PHI)

Vaida Niksaite, suppléante, Corsi ; Département d'histoire, arts et archéologie ; Centre de recherches Mondes modernes et contemporains (MMC)

Claire Viroux, suppléante, Corsi, Département des Sciences sociales et des Sciences du Travail. Mme Viroux ayant quitté l'ULB en 2020, son remplacement a été sollicité auprès de la Faculté de philosophie et sciences sociales.

2. Activités du Comité

a. Réunions

La situation sanitaire associée à la Covid-19 a contraint le Comité à tenir la majorité de ses réunions via Teams. Le Comité s'est réuni à 5 reprises : le 17 février, le 4 mai, le 25 mai, le 22 juin et le 8 septembre 2020.

Chaque réunion dure deux heures et suit un ordre du jour précis. Le procès-verbal de la réunion est rédigé par un membre du Comité et est approuvé à la réunion suivante.

b. Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Une des premières tâches du Comité a été de se doter d'un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). Celui-ci a été approuvé par les membres lors de la réunion du 22 juin 2020. Le ROI comporte six points principaux déclinés à travers 36 Articles. Après la *Table des matières* et une courte *Présentation*, le document expose les *Missions* (1), la *Procédure de saisine du CEF* (2), la *Méthode de travail* (3), les *Avis* (4), la *Composition* (5), *l'Adaptation et modification du Règlement d'ordre intérieur* (6).

c. Site web

La visibilité du Comité au sein de la Faculté de philosophie et sciences sociales et, de manière générale au sein de l'Université, a été renforcée par la création d'un site web. La page intranet de ce site présente le Comité et ses missions ; décrit sa procédure de saisine et liste les documents qui doivent accompagner chaque saisine ; fournit des liens internet vers des informations utiles ; donne la composition du Comité, le calendrier des prochaines réunions ainsi que l'adresse de contact : ethiquerecherche.phisoc@ulb.be. Les Rapports annuels du Comité seront également disponibles dans cet intranet.

Dans un courriel datant du 15 juin 2020, Pascal Delwit, Vice-doyen de la Faculté de philosophie et sciences sociales, a approuvé le contenu du site web du Comité qui trouvera place dans l'intranet de la Faculté.

3. Évaluation éthique de protocoles de recherche

Le travail principal du Comité consiste à évaluer des protocoles de recherche. Durant la période couverte par ce Rapport, le Comité a évalué deux projets de recherche associé à un mémoire, trois projets FRS-FNRS et un projet Marie Curie. A l'avenir, la plus grande visibilité du Comité et l'attention accrue à l'égard des dimensions éthiques de la recherche inciteront de plus en plus de chercheurs.euses à saisir le Comité.

Une évaluation rigoureuse et collectivement partagée d'un projet de recherche exige de la part des membres du Comité un investissement non négligeable en termes d'heures de travail.

Il y a tout d'abord le travail des deux rapporteur.e.s (corps académique et corps scientifique) désignés pour chaque projet : la prise de connaissance du projet de recherche (1 h. de travail), la rédaction d'un projet d'avis et la concertation avec le/la co-rapporteur.e (1h.30 de travail), l'apport de modifications au projet

d'avis suite à la discussion en réunion plénière (1/2 h. de travail). La majorité des projets de recherche présentent des lacunes et doivent être soumis en seconde lecture au Comité. Les rapporteur.e.s doivent alors s'assurer que les modifications apportées par le/la chercheur.se répondent aux demandes du Comité et rédiger un second projet d'avis (1h.30 de travail). Ce second avis peut être amendé lors de la discussion en réunion plénière (1/2 h. de travail).

Ensuite, chaque membre est tenu de prendre connaissance de chaque saisine pour pouvoir juger de la pertinence et de l'exhaustivité du projet d'avis soumis par les deux rapporteur.e.s. Cela exige pour chaque membre et pour chaque saisine une bonne heure de travail. A ceci s'ajoute le temps passé lors de chaque réunion (2h. de travail).

Le Comité tient à souligner l'investissement continu des trois membres du corps scientifique et la qualité de leurs contributions tant dans la rédaction des PV, la gestion du site web, la rédaction des projets d'avis que dans les discussions menées en réunion plénière.

4. Contact avec le Comité d'éthique facultaire

Le 28 janvier 2020, la Présidente du Comité a participé à une réunion de contact avec le Comité d'éthique de la recherche de l'ULB, réunion à laquelle participait la doyenne de la Faculté, Mme Piette. Il a été décidé d'intensifier les échanges entre les deux Comités, de prendre connaissance de leur travail respectif et de les associer dans la promotion de la réflexion éthique dans le domaine de la recherche.

Le présent Rapport a été approuvé par les membres du CEFP lors de la réunion du 15 décembre 2020.